

# Pôles, clusters et Campus des Métiers et des Qualifications :

Répondre au besoin de recrutement des entreprises par la coopération entre clusters et Campus des Métiers et Qualifications (CMQ)



CMQ est un dispositif national lancé par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Aujourd'hui, les 95 Campus des métiers labellisés regroupent des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, de formation initiale ou continue, ainsi que les entreprises et les collectivités. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à un enjeu économique identifié sur un territoire. Les clusters et pôles de compétitivité sont des réseaux d'entreprises sectoriels. Ils sont donc des interlocuteurs privilégiés pour favoriser les coopérations entre le milieu de l'enseignement et le milieu des entreprises, afin de répondre aux enjeux d'emploi et de développement des compétences sur les territoires.



# Sommaire

Avant-propos	2
Qu'est-ce qu'un Campus des Métiers et des Qualifications ? DÉPLOIEMENT, LABELLISATION ET ORGANISATION FICHE RESSOURCE	3
Coopération entre pôle, cluster et CMQ, des actions pour répondre aux enjeux de recrutement des entreprises	5
EXEMPLES DE COLLABORATIONS : - PÔLEPHARMA - DIGITAL LEAGUE - COSMETIC VALLEY - PÔLE DES MICROTECHNIQUES - CLUSTER LUMIÈRE - MONT-BLANC INDUSTRIES	
CMQ, quelle valeur ajoutée pour les acteurs du milieu académique et les clusters	9

## Avant-Propos

Le sujet des compétences et des R&H est primordial pour les entreprises des pôles et clusters qui les animent. En effet ils se mobilisent pour répondre avec leurs entreprises aux enjeux d'appréhension des nouveaux métiers, pour pallier aux difficultés de recrutement, pour créer des emplois sur les territoires ([voir notre étude réalisée avec l'APEC « Clusters : des initiatives pour l'emploi »](#) ou encore notre [dossier de presse « Emplois et territoires »](#)) et s'assurer de la bonne adéquation entre les nouveaux besoins en compétences et l'offre de formation sur le territoire.

Ce dossier de presse a pour objectif de mettre en lumière les coopérations observées entre des pôles, clusters et des structures du milieu académique et de la formation, s'inscrivant dans le cadre des Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ).

Il s'agit d'un dispositif national lancé par le Ministère de l'Education sous forme d'appel à projets ; et qui a permis à plusieurs pôles et clusters de déployer des actions en matière d'emploi et de compétences, sur leur territoire.

Ce dossier de presse vous donnera des clés de compréhension sur ce qu'est l'initiative Campus des Métiers et des Qualifications, de fournir des exemples de coopérations déployées par des pôles et clusters afin d'en informer le plus grand nombre, et pourquoi pas, susciter des nouvelles idées et actions à développer au sein de vos réseaux, notamment dans le contexte du second appel à projets « Campus des Métiers et des Qualifications » portées par le Secrétariat Général pour l'Investissement, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Banque des Territoires et la Caisse des Dépôts.

Votre contact  
Elise Durey, 04 78 54 67 09  
[elise.durey@franceclusters.fr](mailto:elise.durey@franceclusters.fr)

# Qu'est-ce qu'un campus des métiers et des qualifications ?

Créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, le Campus des Métiers et des Qualifications réunit sur un territoire donné, un ensemble d'acteurs (rectorat, région, établissements publics locaux d'enseignement et établissements de l'enseignement supérieur, organismes de recherche, Direccte, tissu économique local, pôles de compétitivité, clusters, plateformes technologiques, etc.) en vue de la construction d'une offre de formation initiale et continue en lien avec une filière qui correspond à un enjeu économique régional ou national (en tenant compte de priorités d'évolution et de spécialisation intelligente du territoire).

Ce dispositif national déployé sous forme d'appels à projets délivrant un label, a pour vocation de rapprocher les mondes de l'éducation, de l'économie et de la recherche d'un même territoire afin de répondre aux besoins de formation et de main d'œuvre. L'objectif est de fédérer un large réseau d'acteurs afin d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et technologiques de ce territoire.

## Campus des Métiers et des Qualifications : quel déploiement ?

Par nature, les pôles et clusters ont un vrai rôle à jouer pour assurer les démarches vers la RSE. En effet, ce sont des lieux où se créent des projets collaboratifs et innovants, tentant de répondre à la fois aux grands enjeux stratégiques de leurs entreprises ainsi qu'à ceux de leurs territoires.

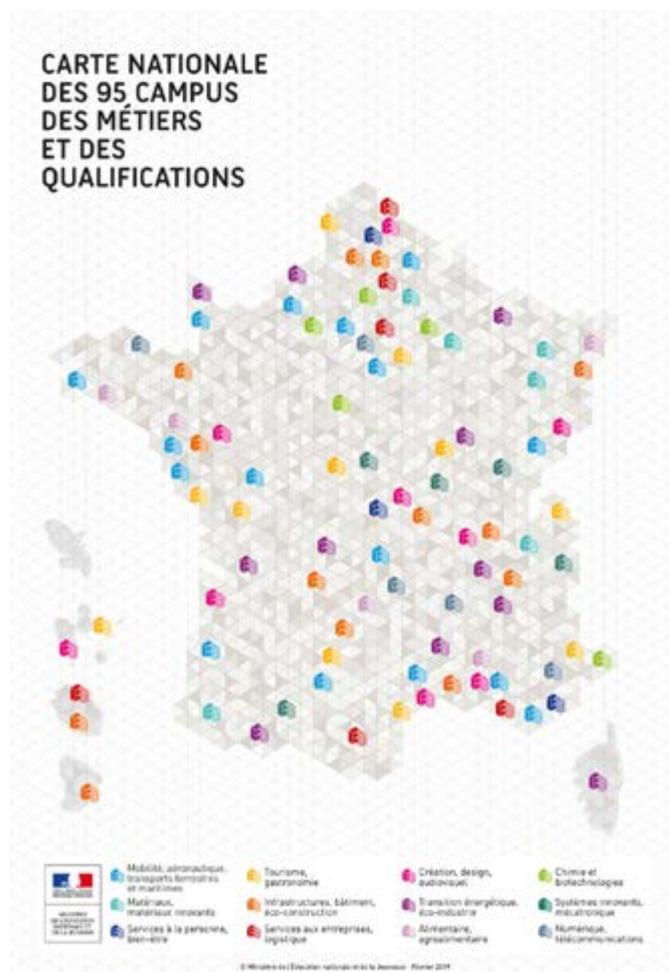
La RSE implique donc la prise en compte et la coopération avec des parties prenantes diverses, comme le sont les pôles et clusters.

Un grand nombre d'outils ont déjà été créés et mis en place afin d'accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE. Par exemple, la communication des entreprises est très importante et pourrait, à terme, mener à la mise en place d'une synergie non négligeable au sein du réseau.

Cette synergie entre les pôles et clusters concernant la RSE et les projets d'innovation responsables est

importante car porteuse d'une réelle valeur ajoutée, non seulement en termes d'optimisation des compétences, de réalisation d'économies et d'augmentation de la En septembre 2014, le label « Campus des Métiers et des Qualifications » est créé par décret et est délivré à un réseau d'acteurs pour la mise en œuvre d'un partenariat renforcé entre l'Etat et la région. Ce label est attribué par une commission nationale composée de représentants des collectivités régionales, des recteurs, de l'Association des régions de France (ARF), des inspections générales de l'éducation nationale, des directions du Ministère chargé de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et du Ministère en charge de l'Économie.

Il existe aujourd'hui 95 campus des métiers et des qualifications labellisés entre 2014 et 2018, en France métropolitaine et en Outre-Mer. Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, avec pour ambition exprimée de la part du Ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer, de faire émerger une nouvelle génération de campus afin notamment de transformer les lycées professionnels et de former les talents aux métiers de demain ([lire l'édito du ministre](#)).



## Opportunité d'une nouvelle labellisation Campus des Métiers et des Qualifications

Dans la perspective de faire émerger une nouvelle génération de CMQ, un nouveau cahier des charges a été publié permettant aux actuels labellisés, mais aussi à de nouveaux projets, d'obtenir (ou de renouveler) le label, mais également pour ceux qui le souhaitent, d'aller plus loin en candidatant à la catégorie Excellence, doté d'un niveau d'exigence plus élevé.

En effet, ce label Campus catégorie Excellence a été créé pour répondre à un enjeu socioéconomique territorial et national particulièrement stratégique. Il participe au développement des métiers d'avenir et des filières d'excellence françaises. Il mobilise et fait valoir à cette fin une véritable capacité de recherche et d'innovation. Il est vecteur de transformation de la voie professionnelle et des lycées qui la portent. Le campus « Excellence » est incarné physiquement dans un lieu de vie et d'échanges. Fédérateur et de renommée internationale, il attire les talents européens et offre des conditions de formation exemplaires grâce aux partenariats avec les régions et les acteurs économiques. Il contribue à la constitution de réseaux thématiques nationaux.

Ce qu'il faut retenir des conditions de déploiement :

- Ce financement Programme Investissement d'Avenir (PIA) « Campus des métiers » est doté de 50 millions d'euros qui permettra de soutenir une vingtaine de projets
- Le PIA interviendra sous la forme de subventions

pouvant atteindre au maximum 50% des dépenses éligibles du projet, le reste étant pris en charge par les partenaires

- Les projets seront financés sur une période de cinq à dix ans via une convention attributive d'aide passée entre la CDC et le porteur de projet.
- Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 31 décembre 2019.

Parmi les critères importants à retenir, on notera que les pôles et clusters sont de véritables alliés pour présenter des dossiers de candidature qui doivent notamment :

- Présenter un caractère fortement structurant ;
- Fédérer des établissements d'enseignement scolaire, des établissements d'enseignement supérieur, de la formation initiale et continue, des entreprises, des associations, des collectivités territoriales et des organismes de recherche ;
- Se développer sur un territoire défini par les partenaires du projet de telle sorte qu'il soit possible d'obtenir des résultats significatifs, d'assurer un suivi des parcours des élèves et étudiants engagés dans le projet et d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre ;
- Offrir un potentiel important de transformation des pratiques en matière d'interactions entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation et de l'enseignement supérieur et soient éventuellement reproductibles au-delà du périmètre initial du projet ;
- Devenir véritablement des « boosters » de l'innovation pédagogique ;
- Présenter une réelle visibilité territoriale.

Critères de sélection du cahier des charge Labellisation CMQ	Critères de sélection du cahier des charges Labellisation Campus catégorie « excellence »
<p>Il existe 11 critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diagnostic partagé de l'analyse socioéconomique, des enjeux identifiés</li> <li>• Un périmètre identifié d'acteurs, de territoires, de structures et de certifications</li> <li>• Des objectifs stratégiques clairs et ambitieux</li> <li>• Une gouvernance régionale spécifique</li> <li>• Un pilotage opérationnel du campus</li> <li>• Des moyens financiers et humains garants de l'opérationnalité et de l'ambition du projet</li> <li>• Une identité forte et fédératrice</li> <li>• Des lieux d'innovation et d'épanouissement pour les bénéficiaires</li> <li>• Des parcours innovants de formation professionnelle</li> <li>• Un développement et une visibilité à l'international</li> <li>• Une démarche qualité effective</li> </ul>	<p>La catégorie « Excellence » répond aux mêmes critères ci-contre avec un niveau d'exigence plus élevé sur certains d'entre eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une problématique socio-économique d'ampleur nationale</li> <li>• Des ressources mobilisables en termes de recherche</li> <li>• Des espaces emblématiques d'accueil et de formation</li> <li>• Une offre sportive et culturelle, et une capacité d'hébergement</li> <li>• Des partenariats européens ou internationaux au-delà de la mobilité des personnes</li> <li>• Une évaluation externe avant la fin de la labellisation</li> </ul>

## Campus des Métiers et des Qualifications : quelle organisation ?

### • Gouvernance et pilotage

Un comité d'orientation stratégique des campus de la région doit être constitué. Ce comité est composé du recteur d'académie, du président du conseil régional, d'un représentant des filières économiques concernées, du chef de l'établissement support (ou du représentant de la structure juridique porteuse, le cas échéant) et du directeur opérationnel de chaque campus.

Un directeur opérationnel du campus assure l'impulsion, l'animation, la coordination et le suivi des actions, le lien avec les différents pilotes des actions. Sa lettre de mission est signée par le recteur d'académie.

Le comité d'orientation stratégique du campus établit le budget annuel du campus et précise les contributions de chaque membre (financières, matérielles ou humaines). Les contributions doivent provenir de l'ensemble des acteurs.

### • Modèle économique

Les Campus des Métiers et des Qualifications peuvent s'appuyer sur un modèle de type associatif dans la phase initiale de construction. Une fois que la recherche de financement se fera au travers de fonds structurels multiples (fonds européens structurels et d'investissements, programmes d'investissement d'avenir, appels à manifestation d'intérêt, etc.), la mise en place d'une structure de portage de type « Gip dédié », académique, voire régional sera possible.

Ce modèle économique, sera de nature à sécuriser et à préserver le concept même du « dispositif Campus » en assurant sa cohérence globale pour les questions de gestion administrative et financière.

À terme, les Campus devront pouvoir prendre appui sur une structure administrative et financière adaptée au volume des financements qu'ils sont amenés à rassembler pour les projets dont ils seront porteurs.

### Fiche Ressource :

- [Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République](#)
- [Le décret n° 2014-1100 du 29 septembre 2014](#)
- [Carte des 95 CMQ actuels](#)
- [Cahier des charges « Campus des métiers et des qualifications »](#)
- [Campus des métiers et qualifications : enjeux, mise en œuvre et pilotage](#)
- [Liste des campus des métiers et des qualifications établies au titre de l'appel à projets du 20 février 2014](#)
- [Liste des Campus des métiers et des qualifications établie au titre de l'appel à projets du 6 mai 2013](#)
- [Liste des campus des métiers et des qualifications établie au titre de l'appel à projets du 13 avril 2016](#)

## Coopération entre pôle, cluster et CMQ

Les premières vagues de labellisation CMQ ont permis la mise en place d'un socle de collaboration entre plusieurs pôles et clusters avec les établissements de formation sur leurs territoires. En effet, cela a permis à certains de se rapprocher et d'établir des premiers liens avec les acteurs de la formation, quand pour d'autres, la labellisation CQM a permis de trouver un cadre de collaboration.

La création des campus des métiers et des qualifications a permis de mettre autour de la table des pôles d'excellence de formation centrés sur la réponse aux besoins des filières économiques locales en association avec les acteurs économiques, que sont notamment les pôles et clusters. La liste des actions collaboratives des pôles et clusters ci-dessous interrogés (non exhaustive), a été déployé lors des premières phases de labellisation.

Les pôles et clusters intégrés au sein d'un CMQ voient ce aujourd'hui le nouveau renouvellement comme une opportunité pour renforcer les actions d'animation et les rendre plus pérennes.



Centre - Val de Loire • Normandie • Ile de France



**Début de la coopération : 2017**  
Secteur : Filière pharmaceutique

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

Le cluster POLEPHARMA a pour rôle de stimuler le développement économique et industriel des acteurs de la première filière pharmaceutique française par des actions favorisant la compétitivité, l'innovation et l'attractivité au service de l'emploi. C'est pourquoi le cluster joue pleinement son rôle d'interface avec les entreprises et les CMQ.

- Intervention de Polepharma dans les lycées et écoles supérieurs pour sensibiliser à la filière pharmaceutique
- Organisation d'une soirée réseau mensuelle pour faire se rencontrer les référents des CMQ et les entreprises du Cluster Pôlepharma

## **Polepharma** et les CMQ Biotechnologies et bio-industries Normandie et Industries cosmétiques et pharmaceutiques Centre -Val de Loire

- Apport d'expertise filière du Pôlepharma auprès des structures de formation : audit des plateaux techniques, apport de nouvelles méthodologies d'enseignement, porte-parole des besoins en compétences des entreprises pour intégration dans les programmes de formation, etc...

A la suite de cette démarche collective, une réunion ouverte à tous les membres du pôle a été organisée afin de partager les retours d'expériences des entreprises ayant été évaluées, dans le but de sensibiliser à la RSE, valoriser ses avantages, et d'inciter les autres membres à entreprendre une démarche RSE ou d'évaluation.

**Votre contact :**  
**Emilie RENAUD**  
Chef de projets compétences et formation  
emilie.renaud@polepharma.com - 02 37 20 99 95



## **Digital League** et Campus des métiers et des qualifications numérique Drôme-Ardèche-Auvergne-Rhône-Alpes

**Début de la coopération : 2016**  
Secteur : Numérique

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

- Organisation d'événements : Forum des métiers du numérique, événement sur la transition numérique, conférence avec des professionnels de l'orientation
- Réflexion conjointe sur les parcours de formations, apport du regard du milieu de l'entreprises et de

l'entrepreneuriat  
- Rôle de mise en relation entre les entreprises et les étudiants telles que les visites d'entreprises pour les collégiens, etc...

**Votre contact :**  
**Xavier CHENEY**  
Directeur Opérationnel du Campus des métiers et qualification numérique Drôme Ardèche  
xavier.cheney@ac-grenoble.fr - 04 75 82 28 25



## Cosmetic Valley

et Campus des métiers industries  
cosmétique et pharmaceutique  
Centre Val-de-Loire

**Début de la coopération :** 2018

**Secteur :** Industrie cosmétique et pharmaceutique

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

Cette collaboration a permis à Cosmetic Valley de développer des outils de valorisation de la filière cosmétique qui sont ainsi mis à disposition des CMQ, et d'inscrire une collaboration historique avec les centres de formation sur son territoire dans un cadre donné.

- Mise en place d'un dispositif appelé Cosmetic Experience par Cosmetic Valley pour sensibiliser les étudiants et les demandeurs d'emplois à la filière cosmétique. Ce dispositif contient une application en réalité augmentée qui permet de jouer tout en pénétrant dans l'univers

d'une usine de parfum et cosmétique. Cette application ludique permet de mettre en évidence les métiers en tensions de la filière. Cosmetic Valley a associé le CMQ à ce dispositif pour renforcer l'attractivité de la filière sur le territoire.

- Participation de Cosmetic Valley lors des forums et salons de l'orientation pour sensibiliser les étudiants aux métiers de la filière cosmétique
- Grâce à ce partenariat, Cosmetic Valley a pu élargir sa connaissance en dressant une cartographie plus complète des parcours de formations en cosmétique

**Votre contact :**

**Soline GODET**

**Directrice congrès et formation**

**sgodet@cosmetic-valley.com - +33 (0)2 37 18 33 11**



## Pôle des microtechniques

et Campus des métiers et des  
qualifications microtechniques et  
systèmes intelligents  
Bourgogne-Franche-Comté

**Début de la coopération :** 2020

**Secteur :** Microtechniques et systèmes intelligents

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

C'est avant tout sous l'angle du recrutement que le pôle des microtechniques s'intègre au sein du CMQ. Jouer un rôle d'interrelation et de facilitateur entre son réseau d'entreprises et les référents du CMQ ainsi que ses étudiants lui permet de développer des actions en faveur du recrutement.

- Rôle de sensibilisation pour une meilleure appropriation des sujets liés aux microtechniques auprès des acteurs de la formation

- Rôle de mise en relation entre les entreprises du réseau et le CMQ : mobilisation des entreprises pour participer aux actions du CMQ, et à leur tour, les entreprises ouvrent leurs portes aux étudiants.

**Votre contact :**

**Régis ROCHE**

**Directeur**

**r.roche@polemicrotechniques.fr - 06 58 12 38 28**



## Cluster Lumière et le Campus Lumière intelligente et solutions d'éclairage durable Auvergne-Rhône-Alpes

**Début de la coopération :** 2017

**Secteur :** Lumière et solutions d'éclairage durables

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

Le cluster lumière joue un véritable rôle d'ambassadeur dans l'enseignement pour développer une offre de formation autour de l'éclairage et la lumière en France.

- La formation des enseignants à la connaissance de la filière, de ses métiers, des évolutions technologiques dans le domaine
- L'écriture de modules « lumière-éclairage » pour coloriser les formations existantes
- Le développement de plateformes et supports

spécifiques de formation, la mise en œuvre de projets techniques

- La communication vers les jeunes, les entreprises par la participation à des salons
- Participation à l'organisation du Salon OnlyLight, rendez-vous incontournable des professionnels de l'éclairage et de ses donneurs d'ordre industriels et tertiaires

**Votre contact :**

**Patrick CLERT GIRARD**

Directeur général, Cluster Lumière

04 72 40 57 07

p.clert-girard@cluster-lumiere.com



## Mont-Blanc Industries & Campus des métiers et des qualifications « Mécanique Connectée », Cluses

**Début de la coopération :** 2016

**Filières représentées par le CMQ :** Mécanique Connectée, mécatronique, usinage.

### LA COLLABORATION PÔLE/CLUSTER & CMQ :

Le pôle Mont Blanc Industries en tant que partenaire, prend part tant au développement stratégique qu'opérationnel du CMQ :

- Mont Blanc Industries siège dans les différents comités du CQM, et met à disposition son expertise d'aide au montage des dossiers des projets du campus
- Mont Blanc Industries participe à l'évolution de la

carte de la formation proposé par le CMQ sur les filières mécatronique, mécanique connectée et usinage, afin de permettre des formations adaptées aux enjeux et problématiques actuels de la filière et du territoire

- Mont Blanc Industries est partenaire des actions du CMQ, notamment le salon SMILE, le rendez-vous des collégiens avec les professionnels de l'industrie de l'usinage et du décolletage, où le pôle mobilise son équipe et ses entreprises.

**Votre contact :**

**Carine DAURAT**

Déléguée à la communication et animation du réseau

carine.daurat@montblancindustries.com

## Quelle valeur ajoutée des collaborations déployées entre les pôles, clusters et CMQ ?

Avantages pour les pôles et clusters	Avantages pour les établissements de formation
Faire partir d'un CMQ permet aux pôles et clusters de s'insérer ou d'entretenir des liens avec les acteurs académiques et de la formation sur leur territoire	Pour les campus, ces partenariats permettent d'être en lien avec le milieu professionnel, les pôles et clusters étant d'excellent porte-parole et représentants de leur filière.
Ce cadre de collaboration permet ainsi aux pôles et clusters de renforcer les thématiques d'emploi et de compétences dans le cadre des services apportées aux entreprises tels que l'organisation de salons de recrutement, soirées réseaux etc.	Ce cadre de collaboration permet aux Campus des Métiers et des Qualification de bénéficier d'un regard extérieur et professionnel dans la construction de leurs programmes et cursus.
Cette collaboration est un excellent moyen pour les pôles et clusters de faire remonter les problématiques, sujets techniques, tendances, etc... issus du terrain professionnel, pour qu'ils soient intégrés dans les programmes dispensés auprès des étudiants. Sur le long terme, cela permet une meilleure correspondance entre les connaissances transmises par les établissements de formation et les compétences attendues des entreprises. Ce vivier de futurs talents est indispensable pour répondre aux problématiques de recrutement des entreprises du territoire.	Bien sûr, des actions telles que la mise en place d'alternance ou de forums de recrutement permettent d'améliorer l'insertion professionnelle des étudiants, rendant ainsi leurs parcours et programmes éducatif plus attractifs
Ce cadre de collaboration permet aux pôles et clusters de déployer leurs rôles de représentativité d'une filière sur un territoire. Cela leur permet également d'acquérir encore plus de visibilité à l'échelle nationale (cf. Cluster Lumière).	Ce n'est pas seulement le pôle ou le cluster qui acquiert de la visibilité. En effet, être en collaboration avec un pôle ou un cluster permet au CMQ d'être plus visible (cf. exemple du Campus Lumière et la visite du Ministre de l'Education Nationale).
Ces collaborations permettant une meilleure lisibilité des domaines de spécialisation des territoires, parfois en lien avec leurs stratégies S3, et d'impliquer ainsi tous les acteurs concernés sur leur territoire.	

# Hub des nouveaux outils d'accélération PME et Territoires

#cluster #poledecompetitivite #ptce #accélérateur #incubateur

**1.000.000**

salariés des entreprises concernés par les actions des clusters membres

**80.000**

entreprises bénéficiaires des actions collectives menées par les clusters membres

**50.000**

followers (clusters, institutionnels, académies, experts) français et internationaux

**1.000**

managers, salariés des équipes d'animation des clusters membres

**400**

pôles, clusters et outils d'accélération PME

## Nos sujets du moment

Clusters et Politique publique : Territoires d'industrie >>

Clusters et RSE >>

Clusters et Économie circulaire >>

Clusters et Accélération / incubation >>

Clusters et Emploi/compétence >>

Clusters et International >>

Clusters et Parcours de croissance PME >>

Clusters et Groupement/alliance PME >>

### Et à venir :

Egalité homme/femme

Marque employeur

Clusters et transition numérique

## Nos axes stratégiques

**Appuyer la structuration** des écosystèmes productifs territoriaux en facilitant la coopération des outils d'accélération PME / Territoires à la complémentarité avérée :

- Les pôles de compétitivité et clusters
- Les accélérateurs et incubateurs
- Leurs partenaires publics (Etat, Collectivités), économiques, scientifiques et financiers

**Soutenir l'émergence et le développement** des pôles et clusters et outils d'accélération des PME

**Participer à la diffusion**, de la culture de la coopération inter-entreprises auprès des acteurs économiques (entreprises), scientifiques (universités, écoles) et territoriaux (collectivités, agences, centres de ressources...)

**Faire converger business et impacts sociétaux** au bénéfice des entreprises

Voir notre dossier de presse >>

## Notre réseau

Voir Mapster online: les "yellow pages" de l'accélération PME

Clusters, pôles de compétitivité, accélérateurs, incubateurs et leurs partenaires, etc. avec un classement par filière et par territoire [www.franceclusters.fr/mapster](http://www.franceclusters.fr/mapster)



## Exemples

Biens de consommation - Cosmétiques & Parfums

**+550 entreprises**

Présidé par LVMH



Technologies du numérique

**+400 entreprises**

Présidé par STMicroelectronics et Schneider Electric



Entreprises industrielles de la région Pays de la Loire

**+250 entreprises / 30 000 emplois**

Présidé par MECACHROME



Développement des Biotechnologies et de la Génomique

**+150 entreprises**

Présidé par mairie d'Evry-Courcouronnes



Filière Eau

**+250 entreprises**

Présidé par VEOLIA



Aéronautique - Défense & Sécurité - Robotique - Environnement

**+450 entreprises**

Présidé par THALES



Santé

**+350 entreprises**

Présidé par Sanofi



Filière Pharmaceutique & Santé

**+200 entreprises**

Présidé par Sanofi



[www.franceclusters.fr](http://www.franceclusters.fr)

twitter : @FranceClusters

Linkedin @Xavier Roy